

Le rêve brisé de Charles Enderlin :
transposition du conflit israélo-palestinien devant les locaux de France 2

Isabelle HARE*

La perception du conflit israélo-palestinien par l'opinion publique française est particulière du fait des différents espaces publics qui se jouxtent et parfois s'entrechoquent sur notre territoire : l'espace public français de culture juive, l'espace public français de culture juive rapatriée (cf. « les pieds-noir »), l'espace public français de culture arabe et enfin l'espace public français qui n'appartient à aucun des trois précédents et peut-être lié au conflit sur un plan politique mais non identitaire. Nous sommes en présence de la représentation de plusieurs entités dont les confrontations se sont resserrées sur la scène française au moment de l'affaire Enderlin.

1. LES FAITS

1.1 Retour sur un conflit médiatique qui dure depuis deux ans

Le 28 septembre 2000, Ariel Sharon est sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Depuis l'été, la tension est perceptible au Proche-Orient ; le semi-échec des pourparlers de Camp David a contribué à un climat tendu entre Israéliens et Palestiniens. La visite du futur premier ministre israélien sur le lieu saint met le feu aux poudres. Dès le lendemain, le Proche-Orient s'embrase et commence alors la deuxième Intifada ; depuis deux ans maintenant, la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien n'a guère faibli.

Le 11 septembre 2001 est une date charnière dans ce conflit tant sur le plan politique que médiatique ; d'une part, l'image archétypale du jeune palestinien bravant à coup de pierres les chars israéliens a été mise à mal par la tragédie du 11 septembre¹ et d'autre part, la multiplication des attentats palestiniens contre les civils israéliens a considérablement décrédibilisé l'action militante palestinienne. Le contre-coup du 11 septembre a eu pour conséquence de décadrer le conflit de l'opposition « David contre Goliath » pour l'intégrer dans un cadre de représentations médiatiques autres, celui du consensus international contre le terrorisme.

Les médias peinent à traduire et à analyser la complexité du conflit israélo-palestinien et le ramènent à l'opposition traditionnelle du bien contre le mal. Depuis le 11 septembre, leur centre d'intérêt s'est déplacé de la légitimité/non-légitimité des violences à celui de la question de l'éradication du terrorisme. Le 11 septembre a eu pour effet de modifier la perception de l'opinion publique internationale à l'égard de ce conflit. Les médias semblent avoir trouvé momentanément une parade à sa complexité en mondialisant d'une part la lutte contre le terrorisme et en réduisant d'autre part l'opposition entre Palestiniens et Israéliens à une guerre de religion. Ainsi « formatée » cette guerre entre pleinement dans les cadres d'interprétation que se sont fixés une majeure partie des médias et du monde politique.

« Au fond, la principale difficulté que les médias rencontrent dans ce conflit est une sorte d'impasse narrative. [...] Il est alors plus simple de dénoncer l'effort de propagande, de part et d'autre » (Garcin-Marrou, Tétu, 2003) ; depuis quelque temps, la presse s'interroge sur sa libre expression dans le conflit israélo-palestinien. Le terme de propagande est central car il caractérise pleinement la lutte que se livrent par médias interposés les deux camps, au Proche-Orient mais aussi en France. C'est ce dernier lieu qui intéresse notre article, d'autant que l'affaire Enderlin y prend sa source ; c'est là que la polémique, née de la diffusion du

* Doctorante en Sciences de l'information et de la communication, Université Lyon 2.

¹ Par commodité, nous nommerons les attentats du 11 septembre 2001 survenus sur le sol américain sous la forme « le 11 septembre ».

reportage *Le rêve brisé*, est la plus forte. La guerre médiatique « initiale » a donc évolué depuis le début de la seconde Intifada et met en question la liberté de la presse. De la notion de légitimité/illégitimité de l'acte, nous sommes passés à celle du dire et donc par extension du « représenter ».

1.1 L'affaire Enderlin

Ainsi nommée par le site pro-israélien desinfos.com (Chemla, 01/11/2002), elle naît en octobre 2000, suite à la diffusion sur France 2 et sur les chaînes du monde entier, de la mort en direct du petit Mohamed Al Dura. Les commentaires du journaliste, jugés partisans, sont à l'origine de la polémique. Les faits sont les suivants : un jeune garçon et son père se trouvent pris sous les feux croisés des Palestiniens et de l'armée israélienne. Le père est touché puis l'enfant, une seconde balle atteint mortellement le garçon. Les premières conclusions penchent vers l'hypothèse d'une responsabilité israélienne. L'armée israélienne est conspuée et en dépit de différents démentis, Israël perd la première bataille dans la guerre médiatique livrée par les deux belligérants. C. Enderlin dit avoir subi de fortes pressions et menaces, consécutivement à la diffusion des images au journal télévisé sur France 2.

Été 2002 : le journaliste français sort un livre intitulé *Le rêve brisé*, pendant écrit du reportage diffusé sur France 2 au mois de novembre (02 et 03/11/02). Il apporte un éclairage inédit sur les négociations pour la paix, à Camp David et à Taba en 2000, qui ont scellé le destin d'Israël et de la Palestine. La particularité du *Rêve brisé* tient au statut des intervenants (tous ont participé aux pourparlers) : ainsi Shimon Pérès, Yasser Arafat, Madeleine Albright, Saeb Erekat et Gilead Sher – négociateurs palestinien et israélien -, témoignent de leur expérience.

Quoi qu'il en soit, la perspective de la diffusion de ce reportage sur une grande chaîne française réveille les inimitiés entre le journaliste – de religion juive, de nationalité française et israélienne - et certains membres de la communauté juive. S'ensuivent menaces et manifestations contre la diffusion du *Rêve brisé* ; les associations pro-palestiniennes ne tardent pas à réagir à leur tour en réclamant la diffusion du documentaire en première partie de soirée, et non pas à 22h30 comme prévu.

Mais plus que le contenu du reportage, c'est son auteur qui irrite un certain nombre d'institutions et d'associations juives françaises ; un prix Goebbels de la désinformation lui est décerné le 2 octobre 2002 devant France 2 à Paris. Les ligues de soutien à la cause palestinienne appellent alors à une contre-manifestation.

Pour l'essentiel, l'affaire Enderlin, se joue au niveau des représentations identitaires et médiatiques, et dans la façon dont le journaliste bouscule ces représentations.

2. LES TROIS AXES DE LA MEDIATISATION DU CONFLIT

Avant de nous intéresser au cas Enderlin, examinons brièvement la couverture médiatique du conflit israélo-palestinien dans la presse française, selon le support.

2.1 La presse écrite et audiovisuelle

La radio, les quotidiens, les hebdomadaires et enfin les actualités télévisées sont les premiers à « s'emparer » du conflit ; l'audience des médias communautaires s'est élargie depuis la seconde Intifada, constituant ainsi une mosaïque identitaire assez proche des représentations des sociétés israélienne et palestinienne. Citons entre autres, les radios Kol Hashalom, Mazal, Radio Islam, la Télévision Française Juive, ... sans compter les chaînes de télévision accessibles par le satellite comme Al-Jazira (média qatar qui couvre largement le conflit).

2.2 Les reportages TV

Nous avons évoqué jusqu'ici l'existence d'une couverture médiatique qui, pour être étendue, n'en est pas moins largement défailante dans sa restitution de la complexité du conflit proche-oriental. Les reportages TV, se rapprochant davantage du journalisme de commentaires des quotidiens et des hebdomadaires, subissent-ils la même impasse narrative ? Nous répondrons à cette question en classant les émissions en deux catégories :

- ce premier groupe comprend les reportages qui envisagent le conflit proche-oriental sous l'angle de la polémique, de l'univocité discursive et reproduisent la plupart du temps la configuration narrative de la presse écrite dans sa compréhension dialectique des événements. Ainsi, les reportages réalisés au lendemain de la seconde Intifada s'attardent-ils sur les victimes palestiniennes et la disproportion de la riposte israélienne pour, au lendemain du 11 septembre, évoluer vers la condamnation de la violence terroriste.

- les reportages à caractère didactique : ces émissions se composent souvent d'un ou plusieurs reportages puis généralement d'un débat. Nous faisons ici référence aux soirées « Théma » diffusées par la chaîne française Arte.

Il s'agit ici de comprendre, voire d'analyser ce que le premier type de reportage se contente généralement de dévoiler ; le conflit et l'usage des médias avec lui est ici d'avantage problématisé. *Le rêve brisé* de C.Enderlin entre dans cette seconde catégorie. Le double anniversaire du 11 septembre et de la seconde Intifada a provoqué une recrudescence de ce type de soirées télévisées.

Dans leur majorité, les reportages télévisés n'échappent pas à « l'effet 11 septembre », c'est-à-dire à l'assimilation entre les attentats survenus aux Etats-Unis et le conflit israélo-palestinien avec pour seule et unique source du « mal », le terrorisme et l'islam.

2.3 Les sites internet

Quelle est la place d'internet dans l'affaire Enderlin ? Deux types de discours ressortent : d'un côté, listes de diffusions et forums de discussions se multiplient sur le sujet. Ces derniers autorisent une liberté de parole assez inédite : le trait remarquable de ces échanges tient en l'atténuation du nivellement social. Même s'il demeure que le crédit apporté au discours est dépendant de la position sociale occupée par le locuteur, l'affaiblissement de la hiérarchisation de la parole dans ces modes de communication est notable. Le débat entre internautes – dont les identités sont mobiles et imprécises – est fort éloigné du consensus raisonnable des Lumières ; la différence principale réside dans l'absence du corps, « *qui est à la source de l'identité et qui donne de la stabilité aux prises de position des individus.* » (Flichy, 2001, p.199)

D'un autre côté, les sites institutionnels ou issus d'associations comme Solidarité France-palestine ou le Conseil Représentatif des Institutions Juives de France proposent une information argumentée et cadrée répondant à l'orientation idéologique de leur créateur. Mais internet est aussi le lieu des sites de propagande et/ou d'information (selon leur propre classification). Le but de ces sites est de rétablir ce qu'ils nomment une juste vision du conflit au Proche-Orient et de lutter contre une certaine représentation du conflit. Ce sont précisément ceux-là qui intéressent notre sujet car ils jouent un rôle important dans l'affaire Enderlin.

Les communautés internautes sont virtuelles – et non pas opposées à la réalité – mais n'ont, à l'heure actuelle, d'existence que sur le Web et reproduisent les communautés présentes dans la vie « non-connectée ». Cet aspect est caractéristique de l'affaire Enderlin dans la mesure où des groupes de circonstance se sont créés à partir de représentations identitaires. La dimension identitaire structure ici l'action militante faisant de sites, comme celui du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF) ou de l'Union des Etudiants Juifs de France (UEJF), le relais des collectifs présents dans les manifestations : « *L'internet ne semble encore permettre une mobilisation présentielle véritablement avérée que chez les individus*

déjà impliqués dans les activités militantes de terrain. » (Granjon, 2001, p.113) Dans le cas de l'affaire Enderlin, nous pouvons penser que nombre de personnes manifestant contre le journaliste devant France 2 militent déjà dans des associations. Internet jouerait donc pour partie le rôle de passeurs d'information (heure et lieu de la manifestation par exemple) via les listes de diffusion.

3. UN QUATRIEME AXE DE MEDIATION EN FRANCE : LES MANIFESTATIONS DE RUE

Dans le cadre du conflit israélo-palestinien, un quatrième axe de médiation de l'événement se dégage sous la forme des manifestations. Ces actions expriment le sentiment d'une partie de l'opinion publique au sujet de la perception du conflit et critiquent les représentations données par la presse française. Ces rassemblements sont principalement le fait d'oppositions identitaires (identité juive vs musulmane) et politiques. Sont en jeu les représentations d'un conflit qui se déroule à l'extérieur du territoire français mais qui, pour des raisons historiques et culturelles, touche différents espaces publics français. (cf.supra)

Ces manifestations, nombreuses depuis septembre 2000, représentent l'expression physique d'une opinion alors que les forums de discussion sur le net sont caractérisés par l'absence du corps et de hiérarchisation sociale. Ainsi, dans les défilés, l'ordre de la procession reflète généralement celui de la société : au premier rang, les personnalités, celles qui sont « médiatiquement » identifiables et ensuite les anonymes. Internet bouscule la hiérarchie pyramidale de ces rassemblements pour tendre vers une structure « *réticulaire erratique* ». (Granjon, 2001, p.33)

La seconde Intifada encourage le développement de ces regroupements qui portent donc leur revendication dans le domaine de la critique médiatique et cherchent à agir sur une certaine représentation du conflit. Paradoxalement, ces manifestations, organisées en réaction contre une couverture médiatique jugée partielle et/ou partielle, n'ont d'existence que pour et par la presse. Elles sont un des modes d'action du dissensus médiatique. Le rapport de force ne se joue pas ici dans la rue entre manifestants et services d'ordre mais bien plutôt dans les colonnes des journaux ou sur les écrans de télévision.

A l'occasion de l'affaire Enderlin, se met en place un autre genre de manifestations ; leur nouveauté réside dans le fait que les espaces publics impliqués dans le conflit tentent d'agir sur les médias, ici la télévision, de façon « préventive » ; c'est-à-dire, qu'ils opèrent sur l'événement médiatique – ici la diffusion d'un reportage - avant qu'il se produise.

Les pétitions, le fait de décerner devant les locaux de France 2 un prix de la désinformation à C.Enderlin mais surtout d'exiger le non retransmission du *Rêve brisé* confèrent à l'action militante une valeur inédite : la critique des médias ne semble plus se faire seulement *a posteriori* mais aussi *a priori*.

Le citoyen devient alors l'acteur et le co-producteur de l'information qu'il veut lire et en ce sens, nous nous rapprochons du dispositif du média électronique, même si le rapport singulier-collectif n'y est pas identique. Le manifestant cherche ainsi à corriger les représentations médiatiques sur le conflit et se positionne en contre-point du pouvoir étatique auquel est généralement dévolu ce rôle.

4. LE CAS ENDERLIN SUR INTERNET

L'ampleur prise par l'affaire Enderlin s'explique en partie par le fait que le journaliste est de religion juive et possède la double nationalité (française et israélienne). Le principal reproche fait à C.Enderlin est son comportement en marge de la représentation de son identité. Dans le cadre de l'affaire Enderlin, la presse écrite ne propose pas ou peu de discours « original ». Notons toutefois que, pour l'essentiel, la presse écrite sur papier et en ligne se focalise sur l'objet du reportage (les accords de paix au Proche-Orient), comme si par un

traitement distancié de l'information, elle répondait aux accusations de partialité qui lui sont faites. Il semble y avoir un refus du débat que n'a pas manqué de provoquer sur internet l'affaire Enderlin.

Le net serait-il un média alternatif ? Fabien Granjon répond à cette question en présentant internet comme un palliatif aux carences de la couverture médiatique de certains événements : « *Le net commence où s'arrêtent les autres médias en fait, ceux qui sont tributaires de l'actualité.* » (Granjon, 2001, p.116) Dans le cas présent, cette remarque est très juste ; car passée l'actualité de la diffusion du reportage, soit une période de quatre ou cinq jours, plus de traces de ce fait dans la presse. Sur Internet, au contraire, depuis l'été 2002 et la publication du livre d'Enderlin *Le rêve brisé*, la tension va crescendo.

Internet est une tribune incontestable de l'événement mais aussi et surtout de l'expression sur l'événement, dégagée partiellement des contraintes de la censure. Néanmoins, le discours internaute n'aurait de réel écho qu'auprès d'une communauté sensibilisée à un certain type d'information (lié à l'effet d'engagement). Autrement dit, les contributions en ligne seraient majoritairement le fait d'internautes appartenant à un collectif identitaire venant « *toujours se greffer sur des identités préexistantes qui les prédisposent à une certaine réception.* » (Granjon, 2001, p.158)

Dans l'affaire Enderlin, nous avons relevé sur internet deux types d'information.

4.1. Les sites de propagande

Les premiers mois de l'Intifada n'étant guère favorables médiatiquement à l'état d'Israël, de nombreux sites de « réinformation » pro-israéliens, pour reprendre le terme de Réinfo-israël.com, ont été créés afin de contrebalancer la donne médiatique. Lorsque l'opinion publique internationale, sensibilisée par le 11 septembre, envisage l'action palestinienne comme totalement illégitime car principalement d'origine terroriste, les sites pro-palestiniens se multiplient sur le Web.

Le premier point notable du corpus analysé est que nous avons été principalement conduite sur des sites pro-israéliens où l'affaire Enderlin semble avoir trouvé davantage d'échos. Les sites spécialisés dans l'information palestinienne sur le conflit sont beaucoup moins visibles, ce qui ne signifie pas qu'ils soient moins actifs. Prenons l'exemple de Vigie Médias Palestine.com : la version électronique de l'association pour le traitement médiatique de l'information relative à la question israélo-palestinienne, critique et regroupe « *les dérives constatées dans les médias français en trois catégories : un usage de concepts flous, un point de vue pro-israélien et un point de vue anti-palestinien.* » (Perline, 2002). Néanmoins, dans le cadre de l'affaire Enderlin nous ne pouvons que constater la supériorité numérique et l'efficacité tabulaire des sites pro-israéliens.

Second aspect : les sites consultés se subdivisent en deux lignes éditoriales assez distinctes.

D'un côté, sont créés des sites dont le but est de rétablir une certaine « vérité » sur l'information en provenance du Proche-Orient ; ces entités revendiquent en outre leur subjectivité. Citons les plus pertinentes :

- desinfos.com : un article intitulé « Self-service » fait le point sur l'émission « Arrêt sur image » diffusée en novembre 2002 sur France 5, consacrée entre autre au *Rêve brisé* de C.Enderlin mais aussi à la couverture médiatique du conflit. Jean-Pierre Chemla, auteur de l'article, revient sur l'opposition récurrente entre « *information professionnelle* » (celle des journalistes) et « *information communautaire* » (celle des sites pro-israéliens et palestiniens). Ce texte est intéressant par les notions qu'il mobilise « *la désinformation, c'est les autres* », « *L'affaire Charles Enderlin permet à ce dernier de se présenter en martyr, victime d'une injuste cabale...* » mais aussi par l'opposition récurrente entre le documentaire de C.Enderlin et celui sur la mort de Mohamed Al Dura réalisé par Esther Shapira. Cette ligne

discursive de l'antagonisme des deux reportages est le leitmotiv des sites consultés ; mais pourquoi confronter deux contenus différents ? Cette comparaison asymétrique ne fait sens que si nous nous reportons à la première affaire Enderlin, évoquée au début de notre article. La mémoire médiatique est le point central de cette polémique ; sans les commentaires de C.Enderlin sur la mort du petit Mohamed, la perspective de la diffusion du second reportage du journaliste français n'aurait pas provoqué de tels remous. La notion de « crédit de parole » est ici primordiale puisque ce qui est principalement reproché au *Rêve brisé* est le manque d'objectivité mais aussi de crédibilité du producteur du message (Enderlin).

Un second article diffusé sur le même site, « Charles Enderlin, ou la botte secrète de la diplomatie française », 05/11/02, de Pierre Lurcat, confirme ce que nous venons d'énoncer : « *Le rêve brisé, (...) nous en apprenait plus sur son auteur que sur le processus de paix israélo-arabe. (...)* »

De l'autre côté, nous avons affaire aux sites qui sont la vitrine électronique d'une association :

- Proche-Orient.info.com : cette association française promet une information « *exclusivement professionnelle* » et garantit son « *engagement à éviter toute forme de propagande, [...] excluant tous propos et idées blasphématoires, diffamatoires, racistes, sexistes ou d'incitation à la haine et la violence* ». L'intérêt du site réside dans son affirmation d'objectivité ; en ce sens, il se positionne en marge des sites de propagande en revendiquant une information professionnelle. L'interview du journaliste, titrée « *Un entretien exclusif avec C.Enderlin, deux ans après la mort en direct de Mohamed Al-Dura à Gaza* », n'a en soi rien de très remarquable si ce n'est de grouper en son sein les deux points principaux de l'affaire Enderlin : l'opposition information professionnelle vs amateur et le contenu discursif, puisqu'une nouvelle fois sont comparés les reportages de C.Enderlin et d'E.Shapira. Avec les termes « *entretien exclusif* », nous retrouvons néanmoins le langage de la presse professionnelle dont l'association se réclame, avec la notion vendeuse de l'exclusivité.

Le texte introduisant l'interview révèle le cœur du problème : « *Correspondant à Jérusalem depuis vingt ans, Enderlin porte la très lourde responsabilité de la couverture du conflit israélo-palestinien. Couverture très contestée par beaucoup de juifs francophones [...]. Ils lui reprochent un parti-pris délibéré pro-palestinien, et surtout d'avoir attribué aux soldats israéliens la mort du petit Mohamed Al-Dura [...], images qui ont [...] assis la « vérité » de cette guerre.* »

- Guysen.com : Guysen Israël News est une agence de presse qui se veut affranchie de toute tutelle politique. Sa ligne éditoriale est voisine de celle de Proche-Orient.Info dans sa revendication d'une information indépendante. Toutefois, Guysen Israël News se pose plus ouvertement en faveur d'Israël.

L'article intitulé « Une manifestation calme pour remettre le Prix de la Désinformation à Charles Enderlin et France 2 » met en opposition les notions d'information et de désinformation, et présente les « protagonistes » à l'origine de l'affaire Enderlin : l'enquête israélienne menée au lendemain de la mort de l'enfant par Nahum Sharaf, le documentaire télévisé allemand d'E.Shapira et enfin l'agence de ré-information, la Ména. Une fois encore, le nœud de la polémique repose sur la mort de Mohamed et les commentaires de C.Enderlin.

A la différence de la presse écrite, majoritairement centrée sur l'actualité du reportage, les sites internet envisagent l'événement de façon diachronique en le liant à un contexte de production et surtout de réception du message.

- [Le CRIF](http://LeCRIF) : dans l'affaire Enderlin, il joue un peu le rôle d'un modérateur et se positionne en superviseur des débats. Le discours est ici extrêmement cadré ; deux articles ont attiré notre attention : « Le prix de la désinformation » et « Un mauvais vent souffle sur la communauté juive de France ». Le CRIF adopte un propos en contre-point des articles examinés précédemment puisque sans pleinement condamner l'action du Collectif contre la

désinformation devant France 2, il met en garde contre « *la violence mimétique* », empruntant au passage à René Girard, et « *l'hystérie collective* ». Jacques Tarnéro, auteur des deux textes, propose un cadre déontologique de l'action militante : « *Dénoncer la désinformation est une chose. Dénoncer la diffamation est un combat juste et légitime. Par contre écrire comme certains le font sur internet, que Charles Enderlin a contribué à l'élaboration d'un faux document [...] et que Enderlin ait été complice de cette forfaiture, relève de la calomnie* ». Remarquons la gradation lexicale (matérialisée par le soulignement) : nous passons de l'utilisation de techniques de l'information pour travestir des faits (désinformation) à une atteinte à la réputation et l'honneur d'une personne (diffamation et calomnie). Le lien entre les deux extrêmes est assuré par les médias (presse et internet) et la rumeur. Nous renvoyons à ce sujet à l'ouvrage de Pascal Froissart, *La rumeur. Histoire et fantasmes* (Froissart, 2002).

4.2.L'effervescence des listes de diffusion et des forums de discussions

Les forums de discussions sur internet permettraient d'exprimer une dissonance entre le monde possible des médias et le monde vécu de l'énonciataire. Ces discordances viennent le plus souvent du fait que « *le monde 'réel' dont parlent les médias ne correspond pas au monde vécu par le destinataire de l'information* ». (Semprini, 1996, pp.89-90) En effet, dans le cas du conflit israélo-palestinien, les informations rapportées sur les violences distinguent entre monde réel (le conflit), monde textuel, « *c'est-à-dire comment (le conflit) est traité par le discours médiatique spécifique du support en question* » et monde possible, « *c'est-à-dire la relation entre le conflit (réel et textuel) et le monde vécu par l'énonciataire.* » (Semprini, 1996, p.97) Ceci est totalement applicable à l'affaire Enderlin dans la mesure où la polémique sur *Le rêve brisé* a lieu de façon préventive, c'est-à-dire avant la diffusion du reportage.

Les forums de discussion sur internet contribuent non pas à redéfinir les relations presse-opinion publique mais proposent des espaces de légitimité inédits, contraints cependant par des problématiques conjoncturelles ; l'anonymat de ces lieux de discussion facilite l'échange créant ainsi l'illusion d'une parole « libérée » de la contrainte sociale.

L'accusation de désinformation est un point récurrent des tensions entre presse et opinion publique. L'état de veille des médias français depuis plusieurs mois et la prise de position identitaire dans l'espace public hexagonal, conduisent à crispier le débat entre représentations médiatiques et identitaires, provoquant la mise en place d'unités associatives électroniques comme Vigie Médias Palestine et Desinfos.

Nous nous sommes attachée à observer les forums de discussions du site Réinfo-Israël sur le sujet. C'est un des rares sites de propagande à déclarer ouvertement « *présenter le conflit du Proche-Orient dans une optique principalement israélienne.* » Nous avons relevé sur Réinfo-Israël plusieurs occurrences touchant de près (la diffusion du *Rêve brisé*) ou de loin (la mort en direct de Mohamed Al-Dura diffusé par France2) à l'affaire Enderlin ; leur contenu n'offre rien de nouveau sur l'affaire, sont mentionnés les différentes apparitions d'Enderlin à la télévision française et la promotion du documentaire. Par contre, le fait que ces items appartiennent à des rubriques intitulées : « *Interagissez contre la désinformation : reportage honnête* », « *Appels-Communautés-Cris du Cœur-Indignations* », souligne le caractère alternatif d'internet dans l'activité militante. Et c'est précisément pour cela que l'information électronique trouve dans les forums de discussion une caisse de résonance très utile.

La lecture plus attentive des forums sur le site Réinfo-Israël dévoile quatre axes principaux de dialogue dont la pierre d'angle est Charles Enderlin : la dénonciation d'un traitement partial de l'information, la manifestation devant France 2 et le Prix de la désinformation, l'opposition récurrente entre les reportages de C.Enderin et d'E.Shapira au sujet de la mort de Mohamed Al-Dura et enfin les émissions françaises qui ont évoqué le reportage de C.Enderlin (France 2 et France 5 essentiellement).

Pour chacun de ces thèmes de discussions, plusieurs termes reviennent fréquemment : « désinformation », « information », « malinformation », « vérité », « mensonge », « propagande », « censure », « image », « arme », « symbole », « rumeur », « calomnie », « manipulation », « intox » et mettent au premier plan l'antagonisme désinformation/vérité. Il est intéressant de souligner ici que nous n'avons que peu affaire à la dialectique classique information/désinformation, au vu des messages consultés. Dans l'affaire Enderlin, la notion de vérité est centrale, ce qui nous renvoie à sa singularité (dans le sens d'un rapport singulier/collectif). Le centre de la polémique réside selon nous dans le l'axe vérité singulière/vérité communautaire (identitaire)/représentation symbolique/couverture médiatique. La lecture d'un quotidien ou la navigation sur internet sont toujours plus ou moins le fruit d'une médiation entre un singulier – nous, individu, qui sommes en train de lire un article, de consulter une page web ou de dialoguer dans un forum – et un collectif – nous avons aussi une lecture de l'événement en référence à des construits sociaux dépendant de nos logiques d'appartenance collective.

Les listes de diffusion ont également une place importante dans l'affaire Enderlin ; c'est d'ailleurs après avoir reçu un mail émanant de l'une d'entre elles que nous avons choisi de rédiger cet article. Elles constituent un relais important de l'information, dans le cas présent l'appel à manifester pour ou contre Enderlin, et permettent sinon de créer l'action militante, du moins de la relayer. Mails et/ou listes de diffusion rendent « possible une redistribution de la prise de parole et plus généralement de la participation. Elle(s) vise(nt) à l'amointrissement des processus de délégation au profit d'une expression militante libre, publique, directe et transversale qui se visibilise sur des espaces de communication dégagés de toute censure a priori. »(Granjon, 2001, p.145) En outre, contribuer à une liste de diffusion en servant par exemple de « passeur » permet à l'origine de la source (souvent militante) de toucher une audience non militante. Ce phénomène est lié à un réseau d'inter-connaissances dont les capacités communicationnelles sont décuplées par les potentiels du média électronique. Notre propre expérience met en évidence ce que F.Granjon nomme « la porosité des frontières entre les Nous militants et les Ils non militants ». (Granjon, 2001, p.145)

La multiplication des listes de diffusion sur le net permet-elle de croire en l'efficacité de ce média pour la promotion de l'activité militante ? Rien n'est moins sûr et il est même fort probable qu'elle n'entraîne pas nécessairement l'action. Par contre, ces listes constituent un nouveau palier dans l'affaïssement de la médiation du réel construisant une relation inhabituelle de l'opinion publique à l'événement.

Internet, dispositif technique support et producteur du message, propose une donne inédite en matière d'information. Le média électronique recompose donc le territoire médiatique. L'apathie de la presse écrite sur l'affaire Enderlin caractérise la difficulté des médias dits de masse à mobiliser des représentations originales dès lors que leur intégrité est mise en doute. Néanmoins, même si internet autorise la prise de distance à l'égard des cadres discursifs habituels et investit de nouveaux espaces d'expression notamment en matière de débats idéologiques, se créent, *in fine*, de nouveaux intermédiaires dans la diffusion de l'information (webmasters, modérateurs dans les forums de discussion, etc) susceptibles de produire sur l'événement un « effet de miroir » déformant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FLICHY P. (2001), *L'imaginaire d'internet*, Paris, La Découverte.

FROISSART P. (2002), *La rumeur. Histoire et fantasmes*, Paris, Belin.

GARCIN-MARROU I., TETU J.F.(2003), « Seconde Intifada et Terrorisme. Une analyse des discours de la presse française », Vol.4, *AFRI*, à paraître.

GRANJON F. (2011), *Internet militant*, Paris, Apogée.

SEMPRINI A. (1996), *Analyser la communication*, Paris, L'Harmattan.

WOLTON D. (1999), *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.

CHEMLA Jean-Pierre (11/2002), « Self-service »,

< [http : www.desinfos.com/selfservice.html](http://www.desinfos.com/selfservice.html)>

PERLINE, *Le cybervoyage de Perline* (11/2002)

<<http://www.france5.fr/asi/fonctions/index.cfm?referer=/asi/005305/9/65432.cfm>>

Sites sur le web :

<<http://www.crif.org>>, consulté le 04/12/02

<<http://www.guysen.com>>, consulté le 04/12/02

<<http://www.paixjusteauprocheorient.asso.fr>>, consulté le 04/12/02

<<http://www.palestine-france.com>>, consulté le 7/12/02

<<http://www.desinfos.com>>, consulté le 16/12/02

<<http://www.presse-palestine.org>>, consulté le 16/12/02

<<http://www.proche-orient.info>>, consulté le 16/12/02

<<http://www.reinfo-israel.com>>, consulté le 17/12/02

<<http://www.vigie-media-palestine.com>>, consulté le 17/12/02